



Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 août 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire 2024 du Rétro Camping Club de France s'est tenue le samedi 17 août 2024 à 17h au camping du Saulou à Monceaux-sur-Dordogne.

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration se présentent.

1) **Rapport moral :** La présidente présente le rapport moral :

Chers amis Rétro-Campeurs,

Tout d'abord, remercions une nouvelle fois Marie-Pierre et Jean Maurice pour l'organisation de cette Estivale ainsi que les petites mains qui ont contribué à la réussite de cet événement. Sans oublier Serge Lacroix qui a mené l'itinérante partie du 6 au 14/8 de Ferrières en Gâtinais jusqu'ici.

Merci aux sponsors "Andros" et "Super U".

Merci également aux nouveaux adhérents qui participent à leur première assemblée.

Vous m'avez fait confiance, je vous avais annoncé m'appuyer sur les retours du sondage pour écrire ma feuille de route mais pas que : je souhaitais une collaboration plus proche des membres du Bureau et du Conseil d'administration aussi nous avons mis en place des réunions en visioconférence (3 depuis le début de l'année) où tous les sujets sont abordés. Le compte Instagram du Club a été réactivé pour atteindre des adhérents plus jeunes, Perrine en a la charge. Le prochain bulletin d'adhésion et/ou de réadhésion sera publié dans l'Escargot d'octobre pour avancer l'édition de l'Annuaire ; vous avez également découvert le dépliant "visiteurs" à disposition de ceux qui le souhaitent. Nous travaillons ensemble sur d'autres projets ou pistes d'amélioration.

Le rapport d'activité démontre la dynamique qui anime le Club. Surfant également sur l'engouement actuel pour le rétro camping, d'autres événements nous permettent de profiter de notre matériel et de le promouvoir auprès du grand public. Vous avez pu remarquer dans le dernier magazine la rubrique dédiée "Nous y étions". Pensez à négocier auprès des campings, dans la mesure du possible, les tarifs (tarif individuel vs tarif couple), et à fournir la liste des participants aux inscrits.

La nouvelle formule (entièrement gratuite) qui nous a été proposée au Salon de Reims nous a offert un peu plus de visibilité et nous confirmons notre présence pour 2025. Dans ce registre, les conditions d'exposition pour Epoq'Auto à Lyon sont plus élevées pour une surface plus petite (72 m2) nous avons donc refusé de nous y rendre. Notre position est de privilégier les petites expositions où nous aurions plus de proximité avec le public, ce qui n'est pas le cas également à Rétromobile et Automédon.

Le montant de l'adhésion n'augmente pas, aujourd'hui ce tarif correspond aux coûts de fabrication/impression de l'annuaire, de l'Escargot et d'expédition qui a été négocié à la baisse. Nous avons donc pensé réinjecter une partie de l'excédent dans la participation au "pot du club".

Je continuerai, autant que faire se peut à me rendre à vos côtés pour partager avec vous ces moments d'échanges et être à votre écoute.

2) **Rapport d'activités :** Le vice-président présente le rapport d'activités qui fait état de 19 sorties et 5 repas d'hiver organisés par les membres de fin août 2023 à l'estivale 2024. Tous les membres sont invités à proposer des sorties, qui sont l'activité principale du club et permettent les rencontres. L'ECCR 2025 sera organisé par le club allemand, le Camping Oldie Club, et aura lieu à Echternacherbrück du 28 mai au 1^{er} juin 2025. Le paiement se fera en totalité avant l'événement afin de limiter la gestion et la circulation d'espèces. L'inscription devrait préciser le repas en option et son coût. Le trophée de la plus belle caravane remporté par Baptiste et Stéphane sera remis en jeu.

3) **Rapport financier pour l'année 2023 :** Les recettes proviennent des cotisations des 247 adhérents (7050€) et des ventes de la boutique (2055€). Les postes de dépenses de fonctionnement (reprographie de l'Escargot, de l'annuaire et des cartes de membres, frais d'affranchissement, assurance, participation aux apéritifs, hébergement du site internet, cadeaux, cotisation à la FFVE, frais de tenue de compte et fournitures) représentent 77 % du budget. Le club dispose de 10764,62€ sur le compte courant à fin décembre 2023 ainsi que de 2198,77€ sur le livret A.

4) **Adhésion 2024 :** Le montant de la cotisation pour 2024 reste inchangé (25€ ou 35€ selon la formule choisie). Nous enregistrons une progression de + 10 adhérents.

5) **La boutique :** Des autocollants et des fanions ont été rachetés. Le club propose depuis cette année des casquettes. Le compte Instagram, géré par Perrine, compte environ 100 abonnés pour l'instant. Des vidéos et des photos sont les bienvenus pour animer le compte.

6) **Le site internet :** Les comptes-rendus des sorties accompagnés de photos sont à envoyer au secrétaire qui est chargé de les mettre en ligne sur le site internet.

7) **La page Facebook :** La page est accessible à tous, pas uniquement aux adhérents du RCCF. 82 revues et livres complets sont disponibles gratuitement. L'administrateur de la page, Bruno Crotta, propose son aide aux personnes ayant des difficultés à se créer un compte Facebook.

8) **L'Escargot et l'annuaire :** La rédaction de l'Escargot se fait en collaboration avec Fred Voisin. Les 3 numéros de 2023 ont traité de la collection de Marcello Bassi Brugnattelli, des caravanes La Morvandelle et des caravanes artisanales. En 2024, la marque Wilk ainsi que le salon 1964 ont été abordés ; le prochain thème sera les caravanes belges. Plusieurs thématiques sont en réflexion : le salon 1955, le musée Hymer, un dossier sur les fanions, les caravanes Val de Loire. Toutes les contributions sont appréciées.

L'annuaire est réalisé en collaboration avec Gilles Charpentier à partir des données des adhérents. Nous saluons son travail ainsi que Frédéric Voisin également pour sa contribution au dépliant.

Une actualisation interviendra sur la carte géographique avec le rattachement des départements 16 et 17 à la région Sud-Ouest et le 37 à la région Centre conformément aux décisions prises en 2021 et 2022.

9) **Proposition de sorties et de l'Estivale 2025 :** Un calendrier prévisionnel des sorties est établi pour 2025. Il sera accessible en ligne sur le site du RCCF et envoyé aux adhérents à la fin de l'année. L'Estivale 2025 aura lieu à Belfort (90). La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 16 août 2025. Les propositions de sorties sont à adresser au secrétaire pour être insérées au calendrier prévisionnel.

10) **Questions diverses :**

- Actuellement la participation du club au pot offert traditionnellement par les organisateurs de sorties s'élève à 2€ par attelage adhérent RCCF. Il est proposé aux adhérents de voter pour ou contre l'augmentation d'un euro de cette participation. La présidente rappelle qu'il est nécessaire de fournir au trésorier la liste des participants pour obtenir la participation du club.
- Pour 2025, le bulletin d'adhésion sera légèrement modifié. Il sera notamment demandé aux adhérents s'ils souhaitent l'envoi de leur carte d'adhérent. Celle-ci était envoyée systématiquement jusqu'à présent mais n'a pas d'utilité au sein du club, alors qu'elle engendre des frais importants (elle doit être envoyée séparément des annuaires et des Escargots pour respecter le contrat signé avec la Poste). Elle ne sera envoyée qu'aux adhérents qui en font la demande. Une réflexion et des propositions seront faites pour 2026 selon le nombre.

11) **Votes :** Les bulletins de vote ont été déposés dans une urne confectionnée par Frédérick Stevens.

Votant : 103

Rapport d'activités :	99 voix pour	3 voix contre	1 non exprimé
-----------------------	--------------	---------------	---------------

Rapport financier :	99 voix pour	3 voix contre	1 non exprimé
---------------------	--------------	---------------	---------------

Augmentation de la participation au pot du club :	96 voix pour	4 voix contre	3 non exprimés
---	--------------	---------------	----------------

L'apéritif est offert par le club à 19h lors duquel sont annoncés les résultats des votes. La participation du club au pot est augmentée à 3€ par attelage adhérent RCCF à compter du 1^{er} janvier 2025.

Fait à Corquilleroy, le 15 septembre 2024

La Présidente : Jeanine Théophile

Le Vice-président :

Benoît Stevens

Le Secrétaire et trésorier :

François Muller

